

NOTE D'INFORMATION¹
Bruxelles, le 15 octobre 2021
(OR. en)

Conseil des affaires générales **Luxembourg, le 19 octobre 2021**

Président: Gašper Dovžan, secrétaire d'État au ministère des affaires étrangères de la Slovénie
La session débutera à 10 heures.

Le Conseil procédera à un échange de vues sur le projet des conclusions de la réunion du Conseil européen des 21 et 22 octobre.

Les ministres tiendront une discussion horizontale consacrée au dialogue annuel sur l'état de droit. La présidence communiquera des informations concernant la conférence sur l'avenir de l'Europe.

Une **conférence de presse** aura lieu vers 16 h 15.

* * *

[Page consacrée à la session du Conseil des affaires générales, 19 octobre](#)

[Conférences de presse et événements publics par transmission vidéo](#)

[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

* * *

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Conseil européen des 21 et 22 octobre

Le Conseil des affaires générales procédera à un échange de vues sur le projet des conclusions de la réunion du Conseil européen des 21 et 22 octobre.

Les dirigeants de l'UE se réuniront à Bruxelles pour discuter de la COVID-19, de la transformation numérique, des prix de l'énergie, des migrations, du commerce et des relations extérieures.

Le Conseil européen fera le point sur la situation épidémiologique à la suite des progrès considérables réalisés grâce aux campagnes de vaccination contre la **COVID-19** dans toute l'Europe. Il est également prévu que les dirigeants aient une discussion sur la libre circulation et les déplacements, ainsi que sur la prévention, la préparation et la réaction dans la perspective de futures urgences sanitaires. Le Conseil européen se penchera en outre sur la question de la solidarité internationale et sur la nécessité de garantir l'accès de tous aux vaccins.

En ce qui concerne la **transformation numérique**, les dirigeants devraient faire le point sur les progrès accomplis en ce qui concerne la stratégie numérique et les principaux dossiers législatifs et demander de nouveaux progrès à cet égard et ils devraient rappeler l'importance que revêtent la connectivité numérique et les partenariats mondiaux.

Les dirigeants de l'UE auront une discussion sur la récente hausse des **prix de l'énergie**. Les dirigeants évalueront les mesures qui pourraient être prises tant au niveau national qu'au niveau européen pour faire face aux impacts de cette hausse des prix.

En ce qui concerne les **migrations**, le Conseil européen évaluera la mise en œuvre de ses conclusions de juin 2021.

En outre, les dirigeants de l'UE auront un débat stratégique sur le **commerce**.

En ce qui concerne les **relations extérieures**, le Conseil européen devrait faire le point sur la préparation:

- du sommet de l'ASEM, qui se tiendra virtuellement les 25 et 26 novembre 2021
- du sommet du Partenariat oriental, qui aura lieu le 15 décembre 2021
- de la réunion de la COP 26 sur le changement climatique, qui se déroulera du 31 octobre au 12 novembre 2021 à Glasgow
- de la réunion de la COP 15 sur la diversité biologique, qui aura lieu à Kunming

En fonction de l'actualité, le Conseil européen pourrait se pencher sur d'autres questions de politique étrangère spécifiques.

[Conseil européen des 21 et 22 octobre](#)

Dialogue annuel sur l'état de droit

Dans le cadre du **dialogue annuel sur l'état de droit**, les ministres auront une discussion horizontale axée sur l'évolution de la situation dans l'UE, articulée autour de quatre piliers: les systèmes judiciaires; le cadre de lutte contre la corruption; le pluralisme des médias; et d'autres questions institutionnelles liées à l'équilibre des pouvoirs.

La discussion au sein du Conseil s'appuiera sur le **rapport de la Commission** sur l'état de droit, qui a été publié le 20 juillet 2021.

Le 16 décembre 2014, le Conseil a adopté des conclusions qui ont établi un dialogue politique annuel entre tous les États membres au sein du Conseil en vue de défendre et de sauvegarder l'état de droit dans le cadre des traités.

Le dialogue s'articule actuellement autour de deux types différents de discussions politiques: une discussion horizontale portant sur les évolutions générales en matière d'état de droit dans l'UE et des discussions par pays abordant les principales évolutions survenues dans chacun des États membres.

L'objectif de cette approche structurée est de renforcer le caractère préventif et constructif de l'outil, en permettant un échange ouvert de commentaires et de bonnes pratiques tout en respectant pleinement les principes d'objectivité, de non-discrimination et d'égalité de traitement de tous les États membres.

Les aspects par pays seront abordés lors de la session du Conseil des affaires générales de novembre en ce qui concerne cinq États membres (Croatie, Italie, Chypre, Lettonie et Lituanie).

[Rapport 2021 sur l'état de droit \(Commission européenne\)](#)

Conférence sur l'avenir de l'Europe

La présidence communiquera des informations sur l'état d'avancement de la conférence sur l'avenir de l'Europe, après la tenue des premiers **panels de citoyens** européens. Trois des quatre panels ont déjà tenu leurs sessions inaugurales. Le quatrième panel, axé sur le rôle de l'UE dans le monde et sur les migrations, se réunira pour la première fois du 15 au 17 octobre. Les premières sessions des panels ont permis de recenser les pistes et les sous-thèmes que les participants examineront de manière plus approfondie lors des sessions suivantes. La présidence fournira également des informations actualisées sur la préparation de la prochaine **plénière** de la conférence, qui se tiendra à Strasbourg le 23 octobre.

La conférence sur l'avenir de l'Europe vise à associer les citoyens à un large débat sur ce que sera l'avenir de l'Europe au cours des dix prochaines années et au-delà, compte tenu notamment de la pandémie de COVID-19.

Le 10 mars, le Conseil, le Parlement européen et la Commission ont signé une déclaration commune qui définit les objectifs, la structure, le champ et le calendrier de la conférence.

La conférence sur l'avenir de l'Europe a été officiellement inaugurée le 9 mai à Strasbourg, à la suite du lancement de la plateforme numérique de la conférence le 19 avril.

[Conférence sur l'avenir de l'Europe: les citoyens sur le devant de la scène](#)

[Conférence sur l'avenir de l'Europe: lancement de la plateforme des citoyens le 19 avril](#)

[Déclaration commune](#)
